



SELVANS

Arbre & Forêt,
la valeur durable de votre patrimoine

PROPRIETE DE M. BONIN

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Article 21-332 / COMMUNE DE SIVIGNON (71)

Vente d'une coupe rase de douglas
Les arbres inventoriés sont marqués de points rouges
Superficie de la coupe : 1 ha
Parcelles : E 48 et 49
Certification PEFC N° : non



DIAMETRE DES ARBRES A 1,5 mètre :

Diamètre → Essence ↓	15	20	25	30	35	40	45	50	Total arbres	Volume sous écorce	Volume moyen
Douglas	20	83	161	182	110	35	10	2	603	376,30 m ³	0,62 m ³
Chablis	1	14	22	25	14	4			80	46,80 m ³	0,59 m ³
Sec / Volis		3	5		4	1			13	7,10 m ³	0,55 m ³
									696	430,20 m³	0,62 m³

La vente a lieu en bloc et sur pied, sans garantie de volume et de qualité, aux conditions générales du cahier des charges des ventes des experts, et aux conditions particulières du présent article.

Pour des informations complémentaires : M. ROCABOY Thomas au 06 78 52 66 04

CONDITIONS D'EXPLOITATION :

Le délai d'exploitation est fixé le : 31 mars 2023
Distance moyenne de débardage : 50 mètres
Place de dépôt : Sur la parcelle, traversée du pré en camion sous réserve d'autorisation

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Régime de T.V.A : non assujetti
Comme prévu par le cahier des clauses générales pour les ventes de coupes en bloc et sur pied des forêts privées – mis à jour du 1 avril 2016 – paragraphe 2.2

